COMPTE-RENDU REUNION du 19 OCTOBRE 2010
Rencontre des Maires Adjoints des Hauts de Seine
en charge des Affaires Scolaires

Première Partie : Bilan de Rentrée et CR des réunions de l'AMF

BILAN DE RENTREE

Tour d'Horizon des Communes afin de faire un bilan de rentrée : le rendu ci-après est télégraphique, n'hésitez pas à me faire part de vos commentaires si cela ne vous semble pas le reflet de vos propos…

Fontenay ➔ 2 ouvertures de classe / - 1 RASED
Neuilly sur Seine ➔ soucis pour l'enseignement de l'Allemand : pas d'instituteur donc suppression de l'allemand
Suresnes ➔ pas de soucis particulier – ouverture de classes dont une non demandée ! – quelques problèmes avec des enseignants – suppression des EVS (contrats aidés)
Saint Cloud ➔ OK sur le plan scolaire – Grave déficit pour les EVS – jusqu'à présent la municipalité mettait à disposition des secrétaires mais désormais les départs à la retraite ne sont pas remplacés…
Forte augmentation du péri- scolaire notamment en accueil de loisirs (AL)
Antony ➔ Rentrée OK (2 fermetures pour 2 ouvertures fonction de l'évolution des effectifs). Augmentation des effectifs en maternelle sur des écoles non dimensionnées. Demande enseignement Allemand en hausse avec mise à disposition d'un enseignant Collège + 1 intervenant ville sur les 4 groupes scolaires / soucis pour les EVS / Forte augmentation du péri – scolaire
Levallois ➔ Tout est OK
La Garenne Colombes ➔ 1 ouverture – 2 fermetures – Soucis EVS / AVS - Forte augmentation du péri-scolaire.
Chatenay ➔ 3 ouvertures pour 1 fermeture – pas d'AVS – Aides à la direction rémunérées par la ville pour les écoles élémentaires.
Plessis Robinson ➔ Rentrée OK / 6 ouvertures pour 1 fermeture / soucis AVS / Forte augmentation du péri-scolaire
Bourg La Reine ➔ même constat que les communes précédentes avec 2 ouvertures en maternelle – EVS Ok mais quid de la pérennité ? – Travail en partenariat avec l'Institut des Jeunes Sourds pour l'intégration des enfants à l'école.
Montrouge ➔ 2 ouvertures en élémentaire / soucis communs à tous : hausse du péri-scolaire / ouverture jusqu'à 19h00 en élémentaire
Bois-Colombes ➔ 4 ouvertures dont 3 en maternelle (env. 30 élèves / classe) / Normalement 5 postes RASED mais ½ poste psycho+ 1 poste Maître G pourvus / soucis latent de pb de comportement / nouvelle politique tarifaire avec réévaluation des QF
Vaucresson ➔ Hausse des AL ➔ réflexion à mener sur les modalités d'inscription
Issy les Moulineaux ➔ Rentrée dans de bonnes conditions – 6 ouvertures – Présence de tous les professeurs / par contre EVS en moins / hausse du péri-scolaire / substitution du QF par le taux d'effort / réflexion en cours sur l'apprentissage des langues vivantes avec la mise en place d'ateliers / inquiétudes sur les conséquences des grèves avec un effet pervers du service minimum

Boulogne Billancourt ➔ Rentré OK – ouverture d'une école primaire de 9 classes – hausse des effectifs en maternelle / hausse des effectifs dans le péri-scolaire : passer la pause méridienne de 1h30 à 2h00 ? / capacités d'accueil en AL < aux demandes / 1/3 des élèves du privé représente 3 AL…
Sèvres ➔ hausse des effectifs : + 6% avec 3 ouvertures et une fermeture / hausse des AL : questionnement sur les critères d'accueil & sur l'accueil des enfants porteurs de handicap nécessitant du personnel formé.
Chaville ➔ hausse des effectifs avec sur une des structures 1 classe GS-CP / soucis dans les prévisions entre juin et septembre / ouverture d'une CLIS. Livraison d'un groupe scolaire
Garches ➔ 1 ouverture en élémentaire – soucis d'accueil au niveau de la restauration / hausse du péri-scolaire
Clamart ➔ équilibre entre les ouvertures et les fermetures mais hausse des effectifs / classe / quid des moins de 3 ans ?
Gennevilliers ➔ rentrée OK avec 3 ouvertures et un taux d'encadrement satisfaisant / enseignement allemand par étudiant ERASMUS (échange de bons procédés : logement / enseignement) + objectif : obtenir l'ouverture d'une 6ème bi-langues / soucis d'encadrement pour les élèves handicapés / développement violence en primaire (lancement d'une étude sur les enfants décrocheurs) / inquiétude pour la rentrée prochaine pour les moins de 3 ans.
Villeneuve et Sceaux ➔ remarques similaires à tous
Meudon ➔ ouverture d'une classe autiste en intégration dans une école maternelle de 4 classes pouvant accueillir 5 enfants, dans la continuité de la classe autiste existant en élémentaire depuis plus de 25 ans…

COMPTE-RENDU REUNION AMF – 29 SEPTEMBRE 2010 - LES JARDINS D'EVEIL

A été remis lors de la rencontre du 19 octobre :

- Dossier Appel à Candidature de la CNAF
- CR de réunion établi par l'AMF

Ce CR de réunion est un relevé d'interventions et n'engage que Virginie LANLO dans ses interprétations et conclusions….

Présentation du dispositif
par Madame VOISIN –Conseillère Technique Petite Enfance – CNAF

Depuis juin 2010, existence d'un cadre réglementaire propre aux jardins d'éveil
Tranche d'âge concernée : 2-3 ans mais dans les textes il s'agit des enfants âgés de 2 et plus…
Objectif : consolider l'entrée en maternelle
Taux d'encadrement : 1 adulte pour (8)/12 enfants dont la ½ doit être titulaire qualifié (puéricultrice / auxiliaire de puériculture / éducateur jeunes enfants…) non compris les CAP petite enfance.
Fonction de direction : temps de travail = ¼ du temps de la durée légale du travail (liste code le la santé publique)
Projet d'établissement doit être social, éducatif et doit contenir un règlement intérieur

Période d'expérimentation (modalités d'intervention branche famille)
2009 → 2012 : budget de soutien et de développement : 25 millions d'€ (fonctionnement et investissement)
Lancement des Appels à Candidature des CAF dès 2009

Nombre de dossiers acceptés à ce jour : 13 pour 300 places dont

- 9 jardins d'éveil adossés à des maternelles
- 4 jardins d'éveil adossés à des structures existantes (crèche – accueil de loisirs)

Coût de revient moyen (prévisionnel) : 6500 € (entre 5000 et 8500 €)

Des exemples

LE CANET Alpes Maritimes (Muriel BARASCUD)

42 000 habitants
Constat : baisse de la scolarisation des – de 3 ans
Création d'un jardin d'éveil (ouverture janvier 2010) accueillant 24 enfants
Objectif : désengorger les structures existantes pour accueillir plus de bébés.
Ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h00 à 18h00 – 200 jours par an
Encadrement : 4 professionnels + 1 EJE à 20%
Budget : 150 000 € / an dont 30 000 € pour les familles / 76 800 € pour la CAF / 45 000 € pour la ville
Prix / place : 6 100 €
Attribution des places : 2/3 pour les 2-3 ans présents déjà dans les structures / 1/3 pour les « extérieurs »
Mutualisation : Au niveau du bâti puisque rattaché à une école maternelle, au niveau des moyens pour la restauration scolaire et les lieux d'activités (sport, jardin…)

LE QUERCY – Communauté de Communes – 19 communes (Monsieur BONHOMME)

Création d'un jardin d'éveil accueillant 24 enfants
Ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h00 à 18h00 – 200 jours par an
Encadrement : 1 éducateur – 2 auxiliaires – 1 CAP petite enfance
Budget : 120 000 € / an dont 90% pris en charge par la branche famille
Prix / place : 4 800 €
Attribution des places : Accueil des 2-3 ans qu'ils soient propres ou non / complémentarité avec l'offre existante (85 assistantes maternelles – 2 crèches)
Mutualisation : Au niveau du bâti puisque rattaché à une école maternelle, au niveau des moyens pour la restauration scolaire et les lieux d'activités (sport, jardin…)

Question posée à Monsieur Bonhomme : que faites-vous quand l'école est fermée pour bénéficier de sa structure ?
Réponse de Monsieur Bonhomme : Nous sommes entrain de faire construire une salle + un restaurant pour le jardin d'éveil…puisque la CAF nous subventionne….

Voici donc toute la contradiction de ces jardins d'éveil qui doivent, pour être acceptés, dans leur projet initial mutualiser avec de l'existant et notamment avec une école pour développer la coopération avec celle-ci…

Des questions posées restées sans réponse ou sans éclairage

- Pérennisation du financement – Quid après 2014
- Quelle différence avec le « jardin d'enfants » qui accueille la même tranche d'âge ? Est-ce la fin de ce dernier ?
    - **La CNAF**
        - la différence tient du fait que le projet pédagogique est différent historiquement…
        - Les Jardins d'enfants peuvent accueillir des enfants → 6 ans avec un taux d'encadrement de 1/8 pour les – 3 ans et de 1/15 pour les + de 3 ans
    - **Nos** éléments de réponse :
        - Nous avons interpellé la CNAF sur le fait que nous ne voyons aucune raison pour que le taux d'encadrement soit différent compte tenu que nous sommes sur une même tranche d'âge
        - Nous avons rappelé à la CNAF que dans les textes les Jardins d'éveil pouvaient accueillir des enfants âgé de 2 ans et plus….
        - Au bout du compte aucune différence…Tout est une question de terme employé pour cacher ce qui nous semble être la vraie raison : En effet, cela revient moins cher à la CNAF de financer les jardins d'éveil puisqu'ils doivent être adossés à de l'existant, cela risque d'être désormais une obligation demandée aux communes si nous voulons créer ou pérenniser ce type d'accueil

COMPTE-RENDU REUNION AMF – 29 SEPTEMBRE 2010 - LES RYTHMES SCOLAIRES

Pièce(s) jointe(s) :

- Note d'information portant sur la position de l'AMF – Conférence nationale sur les rythmes scolaires
- Copie du courrier adressé à Monsieur Luc Chatel – Ministre de l'Education Nationale - par l'AMF le 7 avril 2010
- CR de réunion établi par l'AMF

Ce CR de réunion est un relevé d'interventions et n'engage que Virginie LANLO dans ses interprétations et conclusions….

Personnes présentes ou organisations représentées
Les représentants de communes tant rurales qu'urbaines
La Ligue de l'Enseignement
L'USEP
L'ANDEV

Conférence Nationale lancée en Juin 2010 pour une concertation directe
Application prévue rentrée 2012.

Des exemples

Commune de Laxou (Meurthe et Moselle) :
Depuis 15 ans : Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE)
15 500 habitants – 4 écoles élémentaires – 4 écoles maternelles
1000 enfants scolarisés ➔ 600 concernés par l'ATE

Aménagement du temps avant Darcos : Raccourcissement des vacances d'été de 12 jours
Instauration de 9 ½ journées
Emploi du temps les Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi : classe de 8h15 à 11h50 - 13h30 à 15h00
Temps de restauration : 11h50 à 13h30
ATE de 15h00 à 17h00 ➔ temps non obligatoire et gratuit ➔ Adhésion des familles à 97%
De 17h00 à 18h30 : garderie péri-scolaire
Emploi du temps le Mercredi : classe de 8h15 à 11h50 – Pas de restauration / pas d'Accueil de Loisirs

Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE) : c'est quoi ?
40 activités possibles tant sportives que culturelles mais surtout ludiques
Nombre d'enfants par activité de 8 à 18 en fonction du type d'activité
Encadrement : animateurs diplômés avec un directeur référent / site
A une activité correspond un projet pédagogique
Premier trimestre : l'enfant est initié à 8 activités
Deuxième et troisième trimestre : approfondissement pour 4 activités

Encadrement ATE
600 enfants pour 9 animateurs communaux – 27 animateurs vacataires – 4 associations subventionnées par la ville – 10 prestataires extérieurs
Comité de suivi et d'évaluation qui se réunit 3 à 4 fois dans l'année

Budget
300 000 € pour 600 enfants pour un budget ville de 27 000 000 € dont 2 000 000 € pour l'Education
Depuis 2009, plus aucune subvention ni de l'Etat, ni du CG
Pour mémoire Subvention 1996 : 200 000 € - Prévisionnel 2010 : 3500 € !!!

Commune d'Epinal :
Depuis 20 ans : Aménagement du Temps Scolaire
35 000 habitants – 38% de logements sociaux - 30 écoles ➔ 5 élémentaires et 5 maternelles soit 1000 enfants concernés par cet aménagement

Aménagement du temps

- avant Darcos : Raccourcissement des vacances d'été de 18 jours – Aménagement du temps scolaire sur la semaine et sur l'année

Instauration de 9 ½ journées
Emploi du temps les Lundi classe de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Emploi du temps Mardi – Jeudi et Vendredi : classe de 8h00 à 12h00
Emploi du temps le Mercredi : classe de 8h00 à 12h00 – Pas de restauration / Accueil de Loisirs l'après-midi
Temps de restauration : 12h00 à 14h00
Activités de 14h00 à 16h30 ➔ temps non obligatoire et gratuit ➔ Adhésion des familles à 100%. De 16h30 à 18h30 : garderie péri-scolaire

- après Darcos

Alignement des vacances obligatoires
Un après-midi classe en plus soit deux AM Activités deux AM classes

Objectif
Rendre l'école attractive – Intégrer l'enfant et donc la famille dans la ville avec utilisation des structures

Constat
Pas d'évaluation nationale mais développement des quartiers défavorisés et bons résultats des tests 6ème
Augmentation de l'autonomie des enfants et forte capacité d'adaptation et d'intégration

Les Activités ?
70 activités proposées et imposées suivant les écoles (pas de choix) – autant d'activités sportives que culturelles
Nombre d'enfants par activité de 8 à 18 en fonction du type d'activité
Encadrement : animateurs diplômés avec un directeur référent / site
A une activité correspond un projet pédagogique
Approche ludique des activités

Encadrement Activités
1000 enfants pour 70 intervenants ville – 97 au total
Comité de suivi trimestriel

Budget
1 600 000 € pour 1000 enfants dont 700 000 € pris en charge dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse
Soit un coût pour la ville de 1000 € / enfant

Interventions Ligue de l'Enseignement et USEP

Donner un cadre aux collectivités en tenant compte du type de commune (rurale / urbaine / hyper urbaine et péri-urbaine)
Tenir compte du principe 7 semaines de cours – 2 semaines de vacances mais soucis de zonage surtout l'Eté et pour les sports d'hiver sachant que ces derniers ne concernent que 10-15 % des enfants…

Nécessité d'aménager et d'articuler l'ensemble des temps de l'enfant ➔ Reconnaître le péri – scolaire

Deuxième Partie : Intervention de Monsieur Rosselet

LES RYTHMES SCOLAIRES : POSITION ET ORGANISATION DES DEBATS SUR LE DEPARTEMENT

- Débats organisés par les Recteurs
- Prise en compte des réalités du terrain

Monsieur Le Recteur de l'Académie de Versailles a arrêté le dispositif en nommant une chargée de mission : Madame Josette Lecoq

Au niveau de l'Inspection d'Académie

- Mise en valeur d'expériences (inclusion des élèves)
- Affichage expérimental « cours le matin – sport l'après-midi »
- Création d'un film

Organisation des débats et des rencontres :

- Inscription à l'OJ des Conseils d'Ecole et des Conseils d'Administration
- Organisation de 4 journées ou ½ journées départementales : première prévue le 25 novembre ➔ demande de changement de date car Congrès des Maires avec le matin un débat sur ce sujet
    - Public de ces journées : représentants des acteurs de l'école + presse
    - Introduction de ces journées d'un point de vue didactique – médical – artistique et/ou pratique active avec l'objectif de bousculer, peut-être les idées reçues…
    - Table ronde suite intervention
    - Témoignages sur expérimentation
- Ces réunions départementales seront suivies d'une journée académique de clôture le 8 décembre 2010 sous la Présidence du Recteur en présence de témoins tant scientifiques qu'institutionnels

Les Réactions…

L'ensemble des maires - adjoints en charge de l'Education, des Affaires Scolaires et Péri-scolaires des Communes des Hauts de Seine souhaite que le débat organisé autour des Rythmes Scolaires prennent en compte le <u>Rythme de l'Enfant</u> dans sa globalité, week-end inclus….

L'ensemble des maires - adjoints en charge de l'Education, des Affaires Scolaires et Péri-scolaires des Communes des Hauts de Seine souhaite que ce débat, s'il devait aboutir, pérennise les dispositifs dans le temps

L'ensemble des maires - adjoints en charge de l'Education, des Affaires Scolaires et Péri-scolaires des Communes des Hauts de Seine souhaite que ce débat soit inscrit dans un cadre global du Rythme de l'Enfant de telle manière qu'il n'y est plus de distinction entre Education Nationale et Collectivités : objectif : travailler en partenariat

L'ensemble des maires - adjoints en charge de l'Education, des Affaires Scolaires et Péri-scolaires des Communes des Hauts de Seine souhaite que ce débat n'écarte pas le sujet du financement des dispositifs qui devront être mis en place pour organiser ces temps.

LES PERSPECTIVES 2010 - 2011

Au niveau de la carte scolaire 2010-2011 : l'effectif constaté < l'effectif réel (-2000 élèves)
Première année ou ce constat part de Base Elèves 1er degré

+ 88 élèves en élémentaire / + 198 en maternelle
Ecart entre prévisionnel et réel en maternelle : + 1647 élèves que prévu / en élémentaire : - 1529
Difficulté dans l'organisation des structures pédagogiques écoles
80 ouvertures de classes en maternelle pour 26 fermetures
60 ouvertures de classes en élémentaire pour 31 fermetures
soit + 109 classes
74 postes supplémentaires pour accueillir cet effectif
Objectif : privilégier la présence d'enseignants dans les classes (pour information le coût d'un enseignant TC / an : 55 000 € (catégorie A – 40 € / heure)

Accueil des enfants handicapés : création de 3 ULIS (Unités Locales d'Inclusion Scolaire)

- 133 élèves de moins de 3 ans ➔ politique de non scolarisation des enfants de moins de 3 ans car les structures ne sont pas adaptées. Acceptation des moins de 3 ans si capacité d'accueil dans l'établissement mais pas de moyens mis à disposition

Les Priorités de l'Inspection d'Académie

- Scolarisation des enfants handicapés (revoir les conventions avec les institutions) – Responsabilité de l'Education Nationale – Création d'Unité d'Enseignement
  AVS : priorité absolue si préconisation MDPH cependant soucis de recrutement
- Prise en charge des Langues Vivantes par les enseignants (politique de fléchage des postes y compris sur l'Anglais

RASED

- Aucun poste RASED fermé ➔ Postes RASED non pourvus parce que non présentation de candidats
  - Poste G ➔ pas de qualification ➔ pas d'implantation possible avant formation
  - Poste E ➔ pas de qualification ➔ enseignant faisant fonction de… devant être formé
  - Psychologues ➔ forte pénurie ? sur 100 postes : 1 ½ non pourvu…

L'organigramme de l'IA est consultable et téléchargeable sur le site de l'IA à cette adresse :
http://www.ia92.ac-versailles.fr/article.php3?id_article=248

Troisième Partie : Lancement de l'Observatoire TICE 92

Suite aux rencontres partenariales qui se sont déroulées sur l'année 2009-2010, le groupe de travail s'est réuni le 12 octobre 2010 au CDDP à Boulogne Billancourt afin de déterminer la, ou les suites à donner à ces rencontres.
Etaient présents à cette réunion, entre autres :
Mme Hordequin – Conseillère TICE de l'IA
Mr Allouche – Directeur du CDDP
Mr Desmarest – Conseil Général en charge de l'ENC 92
Des Directeurs de l'Education et/ou de l'Informatique de communes du 92

Introduction – Constat

Suite aux rencontres partenariales 2009-2010, il a été relevé que sur les département des Hauts de Seine nous étions 36 communes réellement différentes les unes des autres sur des points aussi variés que :

- La taille des communes (très variable…)
- Le nombre d'établissements de 2 écoles à 50 / communes
- La motivation du corps enseignant variable d'une commune à l'autre
- L'ancienneté ou non des Locaux Ecoles pouvant recevoir les nouvelles technologies
- Le financement des investissements informatiques

Enfin bref chaque commune a sa propre politique, il faut donc trouver des solutions adaptées et adaptables…
La présence d'un représentant du Conseil Général est indispensable et ce afin de s'inspirer de l'ENC 92 tant au niveau de sa démarche partenariale avec l'Education Nationale qu'au niveau de sa politique de développement.

Lors de cette réunion, différents sujets ont été abordés tels que :

- Création d'une structure qui regroupe tous les acteurs de la politique numérique
- La demande d'implication des municipalités (étudier, réfléchir, traiter les thématiques, discuter-échanger sur les pôles stratégiques…)
- Le concept de groupement d'achat public
- Les compétences numériques dans les inter-co
- La réforme des collectivités territoriales
- La création d'une convention entre la commune et l'Education Nationale
- Dresser un cahier des charges
- Créer des outils de mesure
- Les déséquilibres d'investissement matériel d'une commune à l'autre…

Conclusion, des thèmes riches et variés qui nous ont conduit à **lancer l'Observatoire TICE 92** qui aura pour objectif dans sa première année de **créer « un livre blanc ».**

Ce livre blanc se décomposerait en trois parties :

- Un convention Cadre Education Nationale – Commune
- Un plan de déploiement informatique type
- Un référentiel

Calendrier

Novembre 2010 – EDUCATICE – Durée 2 heures environ avec visite du salon et réunion de travail avec constat et premier retour des pôles stratégiques
Fin janvier 2011 : Ateliers de travail par groupe de 10-12 afin de dresser la liste des attentes des communes et les objectifs d'une politique d'investissement dans les technologies de demain
Juin 2011 lors d'une réunion des Maires Adjoints présentation d'une première ébauche du livre blanc
Septembre 2011 : retour des élus sur cette première ébauche
Octobre 2011 : Finalisation du livre blanc
Novembre 2011 : Premières Signatures Communes – Education Nationale du livre blanc lors du salon EDUCATICE

Le Site de l'ObserTICE 92

Le site du groupe départemental TICE est actuellement en réfection mais, dans sa nouvelle version, proposera une entrée vers les travaux de l'ObserTICE 92 et les pôles stratégiques. Ce sera consultable à cette adresse :

http://www.tice92.ac-versailles.fr